

Les conditions perturbées se poursuivent cette fin de semaine avant le retour d'un temps ensoleillé et sec la semaine prochaine.



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

CAROTTE – CELERI : vol toujours en cours dans le nord Cotentin.
CHOU : aleurodes, pucerons cendrés, altises selon les parcelles.
POIREAU : pression thrips reste présente.
SALADE : présence de pucerons en augmentation dans le Calvados.

SOMMAIRE :

PULLULATION Punaises du colza	1
BETTERAVE ROUGE :	2
CAROTTE - CELERI :	3
CHOU - NAVET :	6
OIGNON :	11
POIREAU :	12
SALADE :	15
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	18

PULLULATION Punaises du colza

Depuis la semaine dernière, des signalements de pullulation de punaises du colza (*Nysius* sp.) sont faits dans notre région essentiellement sur des murs de maisons mais également dans des parcelles agricoles. Des pullulations sont signalées dans la Manche en AB sur des bâches en culture d'oignon en cours de tombaison.



Terres Inovia

Nuisibilité :

Les pullulations peuvent être impressionnantes.

Il peut y avoir une nuisibilité sur les jeunes plants de choux et les choux en cours de récolte.

Evolution du risque :

Hormis en cas de présence en parcelles de crucifères, pas de risque.

- De FREDON France : <https://fredon.fr/index.php/pullulation-de-punaises-des-champs>
- De l'ARS Bretagne : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/les-punaises-de-colza-sans-danger-pour-la-sante-publique>

Si vous constatez des pullulations dans vos parcelles, merci de me faire remonter les informations : marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	1 parcelle	En cours de grossissement
14		1 parcelle	

Charançon *Lixus juncii***Observations :**

Pas de nouveau signalement dans les parcelles du réseau cette semaine.

Début août, la présence de dégâts avec des larves a été observée en jardin de particulier au sud de Caen.



Larves et dégâts de charançon de la betterave (CA 76)

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus : <https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>

Ce charançon s'attaque également aux blettes où les piqûres de ponte sont plus faciles à voir.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles à risque, notamment dans l'Eure. Le développement des larves est toujours en cours.

Cercosporiose**Observations :**

Pas d'évolution dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

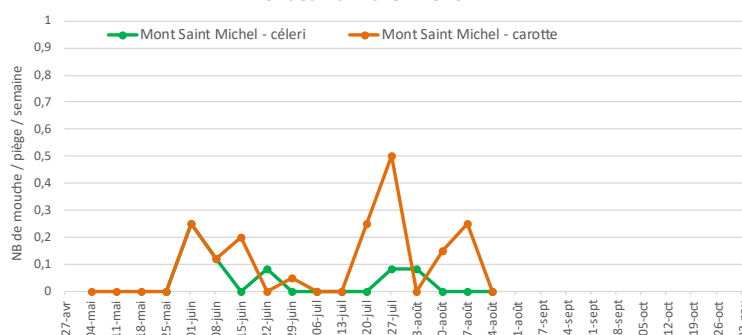
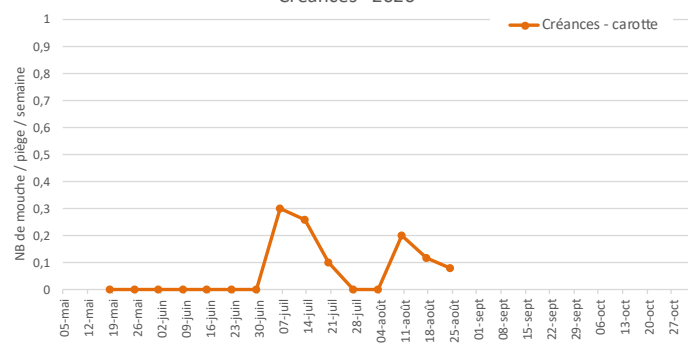
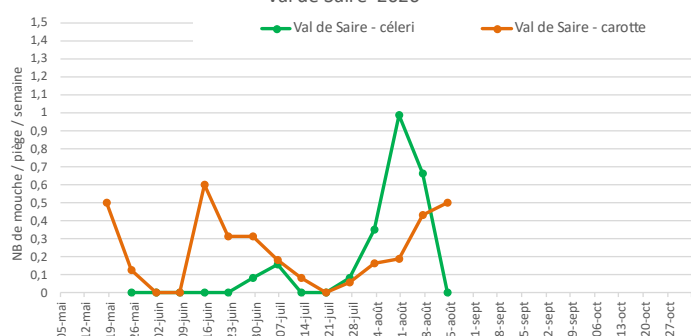
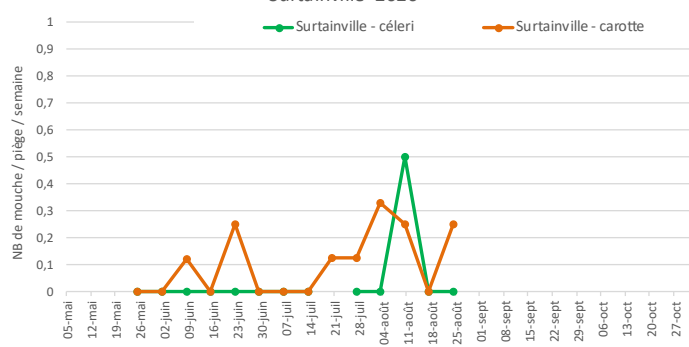
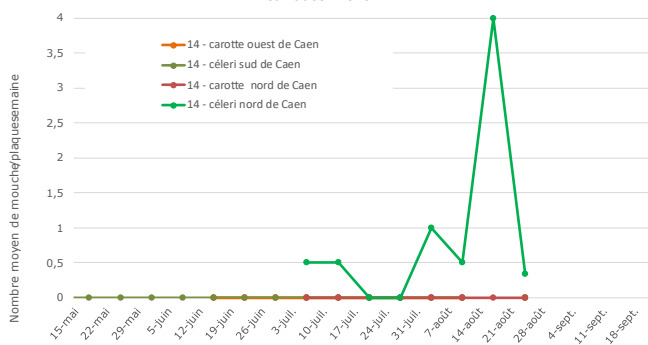
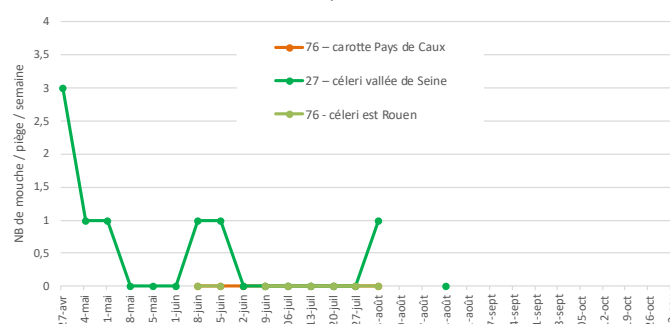
Evolution du risque :

Les averses peuvent favoriser son développement. **Le risque est moyen.** L'irrigation reste un facteur favorisant.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
76		/	2	/	Céleri rave : grossissement Céleri branche : croissance foliaire Carotte : grossissement
14		2	3	/	
50	Val de Saire	4	/	3	
	Surtainville	2	1	/	
	Créances	5	/	/	
	Mt St Michel	5	3	/	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville - 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados - 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime/Eure - 2026**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Hormis dans le nord Cotentin, les captures sont nulles dans les parcelles du réseau. Une activité de mouche de la carotte se poursuit sur carotte dans le val de Saire et une reprise est observée à Surtainville.

Le risque est présent sur ces secteurs. Pour les autres secteurs, les températures régulièrement au-dessus de 25 degrés limitent leur activité. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Nb mouche/piège/semaine	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
Vallée de Seine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	/	/	0
Calvados	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	0,56	0,5	0,5	0,3	0,5	0,08	0	0	0	0	0,08	0,08	0
Surtainville	0,5	0	0	0,75	0,5	0,25	0,11	0	0	0	0	0	0
Mont Saint Michel	0	0	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Aucune capture dans les parcelles du réseau.

Observation :

Aucune galerie récente n'a été notée dans les parcelles de céleris branche.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages. Au vu des stades des céleris rave, il n'y a plus de risque. Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries. Le risque est faible au vu de l'absence de capture.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Alternaria :**Observations :**

Comme les semaines précédentes, des symptômes d'*Alternaria* sont observés dans quatre parcelles de carotte situées dans le nord Cotentin et une parcelle du secteur de Créances.

Evolution du risque :

Les températures estivales combinées à de l'irrigation restent très favorables au développement de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation, d'averses** ou de végétation importante. Evolution à suivre.

Septoriose :

Observations :

La présence de taches de septoriose est toujours notée dans une parcelle de céleri rave située dans le Calvados sur 50% des plantes. Des taches récentes ont été observées cette semaine dans une parcelle de céleris branche située dans le val de Saire sur 4% des plantes.



Septoriose

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, l'irrigation, les averses et les fortes rosées sur les céleris sont favorables aux contaminations de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation et/ou d'averses**.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Noctuelle terricole

Observations :

La présence de carottes attaquées par des chenilles de noctuelle terricole est signalée en dehors du réseau dans une parcelle du val de Saire.

Nuisibilité :

Les chenilles causent des galeries au niveau du collet, elles se trouvent dans le sol la journée et s'activent la nuit.

Evolution du risque :

Les conditions favorables sont un sol riche en humus et meuble, ainsi qu'un temps chaud et sec pendant le développement des larves. Les attaques restent très ponctuelles.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
76		3		
14	Nord de Caen	3		Chou : 12 feuilles à pomaison
	Mont Saint Michel	/	1	
50	Val de Saire	5	3	Navet : levée à +9 feuilles étalées
	Surtainville	1	1	

Aleurode :**Observation :**

Des aleurodes sont toujours présentes dans deux parcelles du Calvados et une en vallée de Seine sur 15 à 100% des choux de Milan, avec des effectifs égaux ou inférieurs à 10 aleurodes par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les fréquentes averses orageuses peuvent freiner leur développement. Avec le retour d'un temps sec, le risque d'augmentation des populations reste **présent**. Observez attentivement vos parcelles.



Aleurode du chou

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Altise :**Observation :**

Leur présence est constatée en parcelles situées en vallée de Seine et Seine-Maritime. Ces insectes sont observés sur 10 à 20% des choux avec des effectifs de 1 à 5 individus par chou. Dans les navets, des altises sont notées dans une parcelle du val de Saire sur 28% des plantes.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les averses orageuses ne sont **pas favorables** à leur développement. Actuellement, les populations sont faibles, évolution à suivre avec le temps sec annoncé la semaine prochaine.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observation :

Cette semaine, des pontes et des chenilles de noctuelle du chou, de piéride du chou et de piéride de la rave ainsi que quelques chenilles de teigne ont été notées dans cinq parcelles du réseau.



Chenille de noctuelle du chou



Chenilles de piéride du chou



Chenille de piéride de la rave

Élément de biologie :

🔗 **Savez-vous différencier les chenilles phytophages du chou ?**



Evolution du risque :

Le temps actuellement plus perturbé est moins favorable au vol des papillons. Cependant, les conditions des semaines précédentes et celles annoncées ont été et seront favorables à l'activité des papillons et des chenilles.

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.

Observez également attentivement les choux feuilles en début de pomaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles et de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :

Les captures sont nulles dans le nord Cotentin.

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Val de Saire_navet	0,5	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0,6	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_chou	0	0	0,5	0	0	0	0	0

Observation :

Aucun dégât de mouche du chou n'est observée cette semaine.

Evolution du risque :

Les captures sont nulles. Evolution à suivre en fonction des prochains piégeages.

Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :

Des pucerons cendrés sont notés dans sept parcelles sur 1 à 12% des choux. Ils restent dans la majorité des cas localisés sur les feuilles de la couronne. Des pucerons parasités sont observés dans certains foyers.



Evolution du risque :

En dehors des averses, les conditions météo restent favorables à l'activité des pucerons. Surveillez les séries en début ou en cours de pomaison. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Foyer avec marbrure caractéristique du feuillage et pucerons parasités.

Thrips :

Observation :

Des thrips sont présents dans trois parcelles de choux cabus du nord Cotentin sur 20 à 32% des plantes.

Nuisibilité :

Les piqûres de nutrition des thrips provoquent l'apparition de nombreux petits cals, souvent réunis en larges plages, qui finissent par brunir rendant le produit impropre à la commercialisation en circuit long. C'est à la formation de la pomme, quand les feuilles commencent à se resserrer que l'insecte s'installe.

Evolution du risque :

Les conditions météo ont été et seront **favorables** à leur développement en dehors des averses. Observez attentivement les séries en tout début de pomaison. Une surveillance régulière de vos parcelles est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Afin de limiter les dégâts il est conseillé d'utiliser des cultivars de chou tolérants aux attaques des thrips ou de récolter les choux avant qu'ils soient en sur-maturité.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole> Contactez votre technicien.

Punaise ornée :**Observations :**

La présence de punaises ornées est signalée en AB dans le sud Manche.

Nuisibilité :

Les piqûres de ces punaises peuvent être préjudiciables en conditions chaudes et sèches notamment sur les jeunes plants.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/26202/VigiJardin-Symptomes-degats>

Évolution du risque :

Les fortes chaleurs enregistrées cet été sont très favorables à leur pullulation.



Larves de punaises (Réseau Bio en Normandie)

Pigeon :**Observation :**

Absence d'attaques récentes de pigeons dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :**Observation :**

Des symptômes de bactériose à Xanthomonas sont notés dans trois parcelles du nord Cotentin sur 12 à 16% des choux. Des taches récentes d'alternaria ont été notées dans une parcelle de choux cabus du Calvados sur 4% des plantes.

Evolution du risque :

Les averses associées à des températures de saison sont favorables au développement des maladies du feuillage. Il faut rester vigilant également en cas d'averses orageuses, de brume et/ou d'irrigation. Au vu de la faible présence en parcelle et du retour annoncé du temps sec, le risque est faible.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.

- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	Fin bulbaison à récolte
76		1 parcelle	

Mildiou :**Observation :**

Pas d'évolution, aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Surveiller principalement les stades en fin de bulbaison en cas d'irrigation, d'averses et de fortes rosées.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :**Observation :**

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Au vu des stades, il n'y a plus de risque d'impact vis-à-vis de ce ravageur.

Maladie des taches brunes**Observations :**

Cette maladie est présente dans deux parcelles du Calvados.

Evolution du risque :

La maladie des taches brunes intervient la plupart du temps de façon secondaire, au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie).

Les averses et les irrigations peuvent créer des conditions favorables. Evolution à suivre.

POIREAU :

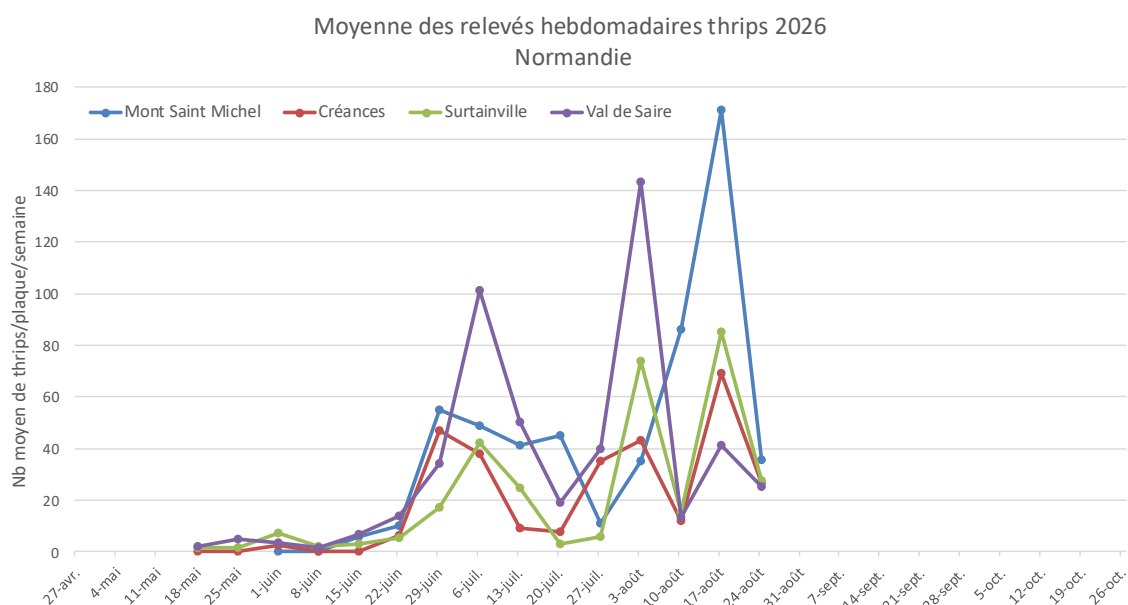
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	Grossissement à proche récolte
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	6 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Mont Saint Michel	5 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
76 - 27		3 parcelles	

Suite aux fortes chaleur, des montaisons sont observées dans certaines parcelles.

Thrips :**Observation :**

Comme dans le précédent bulletin, quel que soit le secteur, des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau sur 30 à 100% des plantes. Les effectifs vont de 2 à +4 individus par plante. Des *Aeolothrips* sp., thrips prédateurs de thrips, des punaises prédatrices et des larves de chrysopes sont présents dans certaines parcelles et sur les plaques bleues dans les secteurs de Créances et le Mont Saint Michel.

Piégeage :

Quel que soit le secteur, les captures observées sur les plaques engluées bleues sont en très nette baisse. Les averses et le vent de la semaine dernière n'ont pas été favorables au vol des thrips.

Evolution du risque :

Malgré la baisse des captures, la pression reste **très importante** car les populations sont installées dans les poireaux.

En l'absence d'averses orageuses, les conditions estivales leur sont favorables.

Surveillez très régulièrement vos parcelles, notamment celles de poireaux d'été et d'automne pour lesquelles le risque d'augmentation des populations est **fort**. Sur poireaux d'hiver, le risque est plus faible, le feuillage aura plus de temps pour se renouveler.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- FICHE GECO : Gestion des thrips sur poireau RÈGLE DE DÉCISION
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Thrips_Sur_Poireau_-_Fiche_1
- Les bassinages ou les arrosages fréquents par aspersion contrarient l'installation et le développement des thrips. Attention, un bassinage non maîtrisé peut induire le développement de champignon pathogène : la végétation et le sol doivent être secs le soir.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau. La présence de chenilles de teigne est signalée en jardin de particulier dans le Calvados.

Piégeage :

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Lingreville	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances	0	0	/	0	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville	0	/	0	/	0	0	0	0
La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine			0	0	/	/	/	0

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles notamment en AB dans le Calvados.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Pose d'un filet pendant la période de vol.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Rouille :**Observations :**

Pas d'évolution, aucun symptôme de rouille n'a été constaté dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les averses combinées à de la brume/bruine peuvent créer des conditions favorables. A ce jour, le risque reste faible. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Privilégiez les variétés peu sensibles.
- En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.

Alternaria :**Observations :**

Cette maladie est constatée dans quatre parcelles situées dans la Manche sur 1 à 8% des poireaux.

Evolution du risque :

Les irrigations accompagnées des températures estivales sont très favorables à son développement. Evolution à suivre notamment dans les parcelles proches de la récolte. En l'absence d'irrigation ou d'averses orageuses, le risque est quasi nul.

Prophylaxie :

- En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.
- Ajuster la fertilisation azotée (sensibilité de la plante augmentée en cas d'excès)

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles	
14		4 parcelles	
50	Val de Saire	4 parcelles	De jeunes plants à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	2 parcelles	
	Mont Saint Michel	5 parcelles + 2 frisées	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	

Limace :**Observations :**

La présence de limace est signalée dans une parcelle du réseau.

Evolution du risque :

Les averses sont favorables à l'activité des limaces. A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole> . Contactez votre technicien.

Puceron :**Observation :**

De petites colonies de *Nasonovia ribis-nigri* ont été observées :

- dans trois parcelles au nord de Caen sur 8 à 90% des laitues. En progression.
- dans une parcelle de Créances sur 8% des laitues.

Des pucerons sont également observés dans une parcelle du val de Saire sur 12% des plantes et dans les deux parcelles situées à Surtainville sur 10% des laitues.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

La pression progresse notamment dans les parcelles au nord de Caen. A surveiller car en l'absence de fortes averses, les conditions sont favorables à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les débuts de colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelles :**Piégeage noctuelle gamma :**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 24	Semaine 25
Surtainville	1,5	16	11	3	4	5	5	2	5	6
Val de Saire	11	14	10	8	0	9	6,3	7	2	16
Créances	8	30	17	0	/	10	8	7	6	10
Mont Saint Michel	5,5	51	34	34	18	52	17	66	30	19,5
Calvados	9	30	37	9	44	31	37,5	47,5	21	26
Lingreville	Mise en place	1	0	34	5	7	7	2	18	67

Piégeage noctuelle de la tomate *Heliothis armigera* :

- **31** papillons capturés cette semaine dans le Calvados contre 14 la semaine dernière
- 4 papillons piégés au Mont Saint Michel, en vallée de Seine et à Surtainville
- 2 papillons dans le val de Saire

Adulte de *A. gamma*adulte de noctuelle *H. armigera* et toute jeune chenille**Observation :**

La présence en parcelle à ce jour reste faible :

- Au Mont Saint Michel dans une parcelle présence de ponte sur 4% des laitues.
- Dans une parcelle du Calvados sur 4% des laitues,
- Dans une parcelle du secteur de Créances sur 16% des laitues.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions météo annoncées pour la semaine prochaine seront **favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Pigeon :**Observation :**

Des dégâts sont observés dans une parcelle de Créances.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos plantations.

Thrips :**Observation :**

Des thrips sont toujours observés dans six parcelles du Mont St Michel sur 20 à 100% des plants. De nombreuses punaises prédatrices sont présentes ainsi que des larves de chrysope. Les piqures et les populations de thrips n'ont pas progressées et restent situées sur les feuilles les plus âgées.

Evolution du risque :

Les averses orageuses ont pu imiter les populations. Observez régulièrement vos parcelles notamment vos séries en début de pomaison. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Le risque reste présent au vu du retour des conditions sèches et ensoleillées la semaine prochaine.

Mildiou :**Observation :**

Cette maladie n'est pas présente en parcelle cette semaine.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, d'averses et d'irrigation. **Le risque reste faible.**

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Pourritures basales : Sclérotinia**Observation :**

La présence de sclérotinia est observée sur des stades 'récolte' en AB dans le sud Manche sur 60% des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia. A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière